

Contact⁰⁷

JUILLET 2013

Magazine pour les pouvoirs publics, les organisations du secteur social profit et les entreprises

Optimalisez la gestion de vos flux de trésorerie

GROS PLAN

Nouvelle réglementation
pour les marchés publics :
qu'y a-t-il au menu ?

À VOTRE SERVICE

Belfius et Asco Industries :
l'histoire d'une réussite

 Belfius

VOS FINANCES

02

Optimisez
la gestion de
vos flux de
trésorerie



À VOTRE SERVICE

Envolez-vous avec Belfius !
Belfius et Asco Industries :
l'histoire d'une réussite



10



14

Science et entreprises
Innovation conjointe dans
le secteur des soins à la
personne

VOS DÉFIS



GROS PLAN

18

Nouvelle
réglementation pour
les marchés publics :
qu'y a-t-il au menu ?

KNOWING YOURSELF 22
Les enjeux de la législation
locale 2013-2018

NEWS 25



Découvrez la version
électronique de Contact sur
les pages « Public & Social
Banking » et « Corporate »
de notre site www.belfius.be.

Contact est une publication de Belfius Banque SA, boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles - RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 - Agent d'assurances FSMA n° 19649 A - Éditeur responsable : Dirk Smet.

Belfius Banque respecte votre vie privée (Loi du 08-12-1992). Si vous désirez consulter vos données personnelles ou les modifier, ou si vous ne désirez plus recevoir ce magazine, vous pouvez le signaler à l'adresse mentionnée ci-dessus ou téléphoner au 02 222 12 01.

Mise en page : Chris Communications, www.chriscom.be

Ont collaboré à ce numéro : Alain Beernaert, François Bourdon, Marc Bruyr, Diana Collinet, Christian Croon, Tom Dejonghe, Henk Deraedt, Wim Dewindt, Izabel De Winne, Danielle Delvaux, Arnaud Dessoy, Mario De Vry, Koenraad Dooms, Jean-Blaise Dubois, François Franssen, Sylvain Louis, Francis Hayen, Jo Maes, Evy Nobels, Els Pannecouque, Annick Pierard, Rebecca Puissant, Mieke Sampermans, Thibaut Stevens, Joke Timpermans, An Van Moer, David Vantorre, Maryse Wilmet, le service Publications de Belfius Banque.

Copyright : L'éditeur a tenté de joindre tous les ayants droit aux copyrights des illustrations présentes dans cette publication.

Les ayants droit qui constateraient que des illustrations ont été reproduites sans leur consentement sont priés de prendre contact avec l'éditeur.

Photos : Stefan Martens, Thomas Vanhaute, Getty Images.

La rédaction vise une information correcte, mais ne peut néanmoins pas garantir que toutes les informations soient tout à fait complètes, correctes et fiables. Sa responsabilité ne peut pas être engagée à cet égard. Les articles de ce magazine sont purement informatifs. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme des offres spécifiques ou des conseils pour souscrire.

Date de rédaction : 27-06-2013

Innovons !

PHILIPPE DEDOBDELEER, DIRECTEUR ADJOINT MARKETING PUBLIC & WHOLESALE BANKING

Pour ce numéro estival, nous avons décidé de vous emmener sur la voie de l'innovation. En effet, dans notre société en perpétuel mouvement, nous faisons chaque jour face à des défis qui nourrissent un besoin constant de créer, d'améliorer et d'adapter. C'est pour répondre à ces défis et besoins que les entreprises et les administrations publiques se tournent vers l'innovation.

Afin de mettre cette spirale en lumière, nous avons rencontré des clients issus du secteur des soins à la personne et des administrations locales, mais aussi des responsables d'entreprises privées et des experts au sein de Belfius. Dans les pages qui suivent, vous en apprendrez davantage sur les moyens de paiement modernes. Par le biais des témoignages de deux responsables de la Stedelijk Ziekenhuis Roeselare, de l'entreprise Hydrogenics et du receveur de la ville de Namur, vous découvrirez des outils de gestion de flux de trésorerie que nous mettons à la disposition de nos clients. Ceux-ci partagent leur expérience quant à ces outils et s'expriment sur l'évolution positive qu'ils représentent pour leur activité.

Dans l'article suivant, nous vous invitons à vous envoler à bord de la success story d'Asco Industries. Basé à Zaventem, ce constructeur de pièces détachées pour le secteur de l'aéronautique ne cesse de prendre de l'altitude grâce à une vision à long terme. Son CFO s'exprime sur la relation qui unit Asco Industries à Belfius Banque et donne sa vision d'une collaboration fructueuse.

Vous prendrez ensuite la direction de Turnhout pour y découvrir le centre d'expérimentation LiCalab qui teste et optimise la mise sur le marché d'innovations dans le secteur des soins à la personne. À l'heure où des réponses concrètes doivent être apportées à la problématique du vieillissement de la population, cette initiative conjointe de la Ville de Turnhout, de Janssen Pharmaceutica et de la Haute École Thomas More, apparaît comme un exemple à suivre.

Enfin, nous vous invitons à vous pencher sur deux thèmes qui ne manqueront pas de vous intéresser. D'une part, les juristes de Belfius Banque décortiquent la nouvelle réglementation en matière de marchés publics qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet. Vous y découvrirez les changements importants et les conséquences éventuelles sur votre activité. D'autre part, nous vous présentons les grandes lignes de notre publication « Enjeux financiers de la législature communale 2013-2018 ».

Nous vous souhaitons une lecture inspirante.



“ Dans les pages qui suivent, vous en apprendrez davantage sur les moyens de paiements modernes. ”



Optimalisez la gestion de vos flux de trésorerie

À ce jour, les institutions publiques et sociales ainsi que les grandes entreprises font largement usage d'instruments financiers modernes pour optimiser la gestion de leur trésorerie et régler aisément leurs opérations bancaires quotidiennes. Nous avons demandé à trois de nos clients de nous livrer leurs impressions sur les instruments financiers que nous mettons à leur disposition.

My Portal | BelfiusWeb

Une solution complète et performante en matière d'e-banking qui vous donne accès à l'ensemble de nos services bancaires. Cette plateforme internet intégrée, disponible à tout moment, vous offre une foule de possibilités pour suivre vos comptes et vos paiements en temps réel.

Utilisé par : Stedelijk Ziekenhuis Roeselare, la Ville de Namur et Hydrogenics

Pourquoi recourez-vous à cette solution d'e-banking ?

JOKE TIMPERMAN : « Pour préparer et effectuer les paiements, pour télécharger quotidiennement les extraits de comptes électroniques, pour simuler des emprunts, pour effectuer un contrôle quotidien de nos soldes et de la position globale de notre trésorerie... Et pour retrouver des paiements dans l'historique (jusqu'à 15 mois en arrière, ndlr) afin de prouver qu'ils ont été exécutés, par exemple, lors de la clôture annuelle de la comptabilité. »



“ La projection est primordiale. Nous devons savoir si nous disposerons de suffisamment de liquidités au moment où nous en aurons besoin dans le cadre d'un nouveau projet.

MIEKE SAMPERMANS, FINANCE & ADMIN DIRECTOR, HYDROGENICS

“ Nous utilisons PaPyRuS pour établir rapidement un dossier complet avec des extraits de compte, des preuves de paiement... en cas de discussions avec des clients concernant des paiements.

EVY NOBELS, CONTROLLER, HYDROGENICS

QUI ?

→ Stedelijk Ziekenhuis Roeselare (Hôpital de la Ville de Roulers)

Rebecca Puissant, responsable du service Finances et Joke Timperman, responsable de la cellule Finances

Il s'agit d'un hôpital régional de taille moyenne qui fait partie du CPAS de la Ville de Roulers (Flandre Occidentale). Il compte 330 lits et emploie 900 collaborateurs, ce qui en fait l'un des principaux employeurs de la région.

→ Hydrogenics Europe SA

Mieke Sampermans, Finance & Admin Director et Evy Nobels, Controller

Cette entreprise, propriété du groupe canadien Hydrogenics Corporation, fabrique des générateurs d'hydrogène qui produisent de l'hydrogène par électrolyse et qui peuvent éventuellement le comprimer et le stocker. L'hydrogène intervient dans de nombreux secteurs et s'utilise de plus en plus comme source d'énergie renouvelable.

→ La Ville de Namur

Marc Bruyr, Receveur communal

Capitale de la Wallonie et chef-lieu de la province qui porte son nom, Namur est une commune qui emploie 1 500 personnes et gère une population de 111 000 habitants.



PaPyRuS nous permet de gagner du temps, et donc aussi de l'argent.

Les paiements avec une communication structurée sur le compte charnière sont automatiquement comptabilisés dans notre logiciel comptable.

JOKE TIMPERMAN, RESPONSABLE DE LA CELLULE FINANCES, STEDELIJK ZIEKENHUIS ROESELARE



EVY NOBELS : « Nous aussi, nous utilisons My Portal | BelfiusWeb. Étant donné que nous avons différents clients ponctuels, nous n'envoyons généralement nos installations onéreuses au client que lorsque 90 % du prix d'achat a été payé sur notre compte. Grâce à My Portal | BelfiusWeb, nous sommes en mesure de surveiller en temps réel les paiements entrants sur notre compte.

Par ailleurs, nous établissons chaque jour, via Isabel, un rapport contenant le solde de notre compte, les mouvements du jour et du jour précédent. Sur la base de ces informations et des paiements entrants attendus, nous évaluons la position de trésorerie des trois mois suivants et de l'année à venir. Une projection que nous actualisons chaque semaine. »

MIEKE SAMPERMANS : « Cette projection est primordiale. Nous devons savoir si nous disposons de suffisamment de liquidités au moment où nous en aurons besoin dans le cadre d'un nouveau projet. L'ennui, c'est que les revenus ne s'alignent pas toujours parfaitement sur les dépenses. Nous accordons en effet à chaque client des délais de paiement différents. Lorsque nous sommes payés rapidement, les frais de recherche et de production peuvent alors immédiatement être couverts par le client. Sinon, quand nous recevons le paiement après la livraison, nous devons alors couvrir nous-mêmes ces frais. Si notre position de trésorerie ne coïncide pas avec celle projetée et que nous sommes confrontés à un manque temporaire de liquidités, nous utilisons une ligne de crédit de Belfius. »

MARC BRUYR : « Au-delà des fonctionnalités évidentes qui permettent, notamment, de vérifier le solde des nombreux comptes de la ville, j'utilise My Portal | BelfiusWeb pour le suivi des crédits et de la dette. Je peux ainsi sélectionner les emprunts avec des taux élevés ou qui doivent être surveillés parce qu'ils sont en révision trimestrielle. J'ai également accès à la consultation quotidienne des taux, à court terme ou à plus long terme, ce qui me permet de réaliser un suivi très régulier. »

EvY, vous établissez des rapports via Isabel, mais vous utilisez aussi cette application à d'autres fins ?

EVY NOBELS : « Oui, pour transmettre et recevoir des fichiers de paiement collectifs. Nous utilisons à cet effet l'application d'e-banking multibancaire Isabel parce que nous possédons des comptes auprès de différentes banques. Qui plus est, nous effectuons également notre déclaration d'impôts et de TVA via Isabel. »

Quels sont les avantages de My Portal | BelfiusWeb ?

REBECCA PUISSANT : « Un grand atout réside dans le lien entre My Portal | BelfiusWeb et notre logiciel comptable, qui permet une comptabilisation automatique des revenus et des dépenses. Citons par exemple les remboursements de nos emprunts. Cette automatisation est cruciale pour nous car elle nous permet de gagner du temps et de l'argent. »

MARC BRUYR : « Un point fort de My Portal | BelfiusWeb, c'est qu'il permet de faire des simulations personnalisées en choisissant le taux. On peut faire des simulations de nouveaux emprunts et les intégrer à la dette existante pour procéder ensuite à des prévisions relatives à la charge de la dette. Récemment, nous avons actualisé le plan de gestion de Namur et, pour la dette, nous avons fait un usage intensif de cette possibilité qu'offre My Portal | BelfiusWeb. C'est un très bel outil prévisionnel qui s'avère très intéressant pour celui qui doit gérer une grosse dette. »

PaPyRuS

PaPyRuS (Project for Paper Reporting Substitution) est un service gratuit exclusif qui remplace avantageusement et tout à fait légalement les extraits de compte papier par une alternative électronique. Les extraits électroniques restent disponibles pendant 10 ans.

Utilisé par : Stedelijk Ziekenhuis Roeselare, la Ville de Namur et Hydrogenics

Comment utilisez-vous cette solution ?

JOKE TIMPERMAN : « Chaque jour, nous téléchargeons via PaPyRuS le reporting bancaire, comme les extraits de compte, au format PDF. Ce qui nous permet de traiter directement les soldes des comptes de la veille (ces extraits de compte n'étant pas codés, la comptabilisation ne se fait pas automatiquement, ndlr). Auparavant, avec les extraits papier, nous ne pouvions le faire qu'après avoir reçu ces extraits par la poste, ce qui prenait plus de temps. »

EVY NOBELS : « Nous utilisons PaPyRuS pour établir rapidement un dossier complet avec des extraits de compte, des preuves de paiement... en cas de discussions avec des clients concernant des paiements. Ou pour vite retrouver des informations destinées aux auditeurs d'entreprise qui nous analysent sur une base trimestrielle. Et grâce à PaPyRuS, nous utilisons moins de papier. »

Quels sont les avantages ?

REBECCA PUISSANT : « PaPyRuS nous permet de gagner du temps, et donc aussi de l'argent. L'archivage, par exemple, est bien plus aisé que par le passé, puisqu'il est entièrement électronique. Un autre avantage : les rapports numériques sont nettement plus faciles à examiner. »

MARC BRUYR : « Sans oublier que ce service est très avantageux au niveau écologique. »

Avez-vous reçu de l'aide lorsque PaPyRuS a été introduit ?

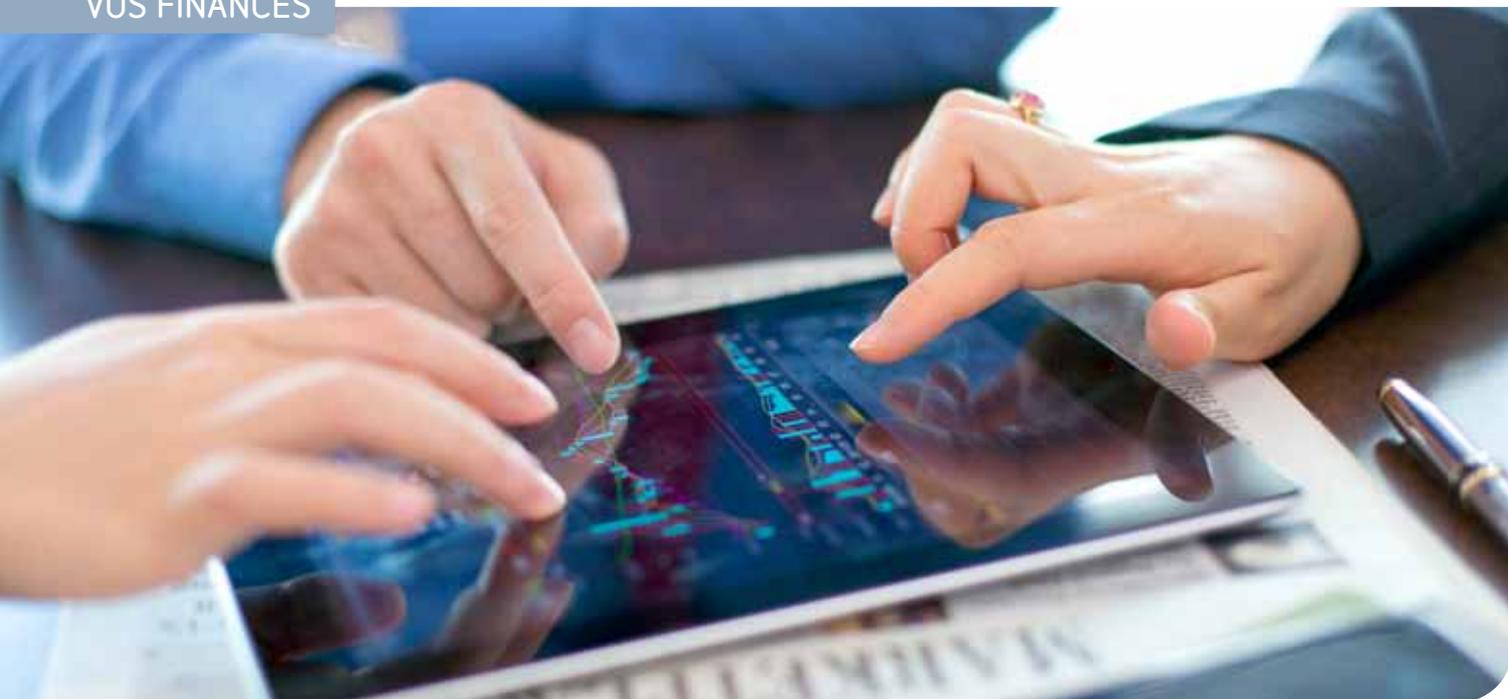
JOKE TIMPERMAN : « Oui, bien sûr. Nos personnes de contact attitrées chez Belfius nous ont expliqué en long et en large les avantages pour notre organisation. Comment nous pouvons, par exemple, ajouter des informations complémentaires au reporting, comme le poste sous lequel un montant a été comptabilisé ou encore des notes explicatives sur l'origine d'un montant. Ce sont également nos personnes de contact attitrées chez Belfius qui ont installé le système chez nous. »

NOUVEAUTÉS DANS MY PORTAL | BELFIUSWEB DEPUIS LE 10 JUIN

Pour la deuxième fois cette année, notre application en ligne My Portal | BelfiusWeb qui vous permet de gérer en temps réel vos paiements, crédits et investissements, suivre les taux d'intérêt... vous propose une foule de nouvelles options ! Quelles sont, depuis le 10 juin, les nouveautés que vous pouvez activer/utiliser tout à fait gratuitement ?

- Un **nouveau module de reporting étendu** comportant des informations extrêmement détaillées (jusqu'à 10 ans en arrière) sur l'ensemble de vos paiements : ordres de paiement individuels et détails de divers fichiers de paiement (salaires, pensions, domiciliations encaissées et refusées...), qui peuvent bien sûr être examinés en long et en large. Vous pouvez en outre créer vos propres rapports au format PDF et CSV.
 - Tous les extraits de compte, listes détaillées de divers fichiers de paiement, rapports de crédit... créés depuis le 10 juin dans **PaPyRuS**, notre service de reporting bancaire au format PDF, porteront une nouvelle signature numérique au nom de Belfius Banque, toujours légalement assimilée à une signature manuelle, et aussi une **estampille temporelle officielle** de signature. De plus, nous étendons notre liste, déjà longue, de documents disponibles via PaPyRuS aux **états de dépenses de cartes de crédit**.
 - Désormais, My Portal | BelfiusWeb vous permet de consulter non seulement le montant nominal d'un **investissement à terme**, mais aussi le pro rata des **intérêts courus**.
 - Durant une session My Portal | BelfiusWeb, vous pouvez dorénavant demander une **attestation de paiement en ligne pour un ordre de paiement comptabilisé dans l'une des quatre langues disponibles** (français, néerlandais, anglais et allemand). Vous ne devez donc plus, pour ce faire, lancer une nouvelle session dans la langue souhaitée.
 - Simplification administrative : le formulaire de configuration du dossier My Portal | BelfiusWeb est désormais disponible dans une version que vous pouvez compléter et sauver électroniquement. Une solution pratique pour un gain de temps considérable !
 - ...
- Vous voulez en savoir plus sur ces nouveautés ? Contactez votre personne de contact commerciale chez Belfius ou surfez vers la page d'accueil de My Portal | BelfiusWeb. Ou appelez Belfius Contact au 02 222 87 10.
- Vous ne connaissez pas encore My Portal | BelfiusWeb ? Vous pouvez aussi poser vos questions à Belfius Contact au 02 222 87 10.





NOUVEAU CHEZ BELFIUS !

Les paiements de salaire urgents (en première compensation) sont désormais gratuits pour l'ensemble de nos clients du secteur public, social et corporate.

Paiements de salaire urgents (en première compensation)

Si vous nous demandez d'exécuter, en première compensation, le paiement collectif des salaires à votre personnel, l'ensemble de vos collaborateurs recevront leur salaire le même jour, indépendamment de la banque où ils ont leur compte.

Utilisé par : Stedelijk Ziekenhuis Roeselare et la Ville de Namur

Comment les paiements de salaire gratuits « urgents » sont-ils utilisés dans votre organisation ?

REBECCA PUISSANT : « Chaque mois, le service du personnel crée un fichier de paiement unique contenant tous les salaires à payer. Deux codes sont ajoutés à chaque paiement : le code de clearing interbancaire « urgent », pour que le paiement soit exécuté en première compensation, et le code SALA, pour que le paiement urgent soit gratuit et que les détails du paiement soient masqués dans My Portal | BelfiusWeb proprement dit et dans les extraits journaliers codifiés (CODA) que nous téléchargeons via cette application. Une fois que le fichier de paiement est prêt, nous (le service des finances) le recevons via e-mail, après quoi nous l'introduisons dans votre application d'e-banking My Portal | BelfiusWeb. Ensuite, notre directeur financier Bart De Bock signe les paiements, et enfin vous les exécutez en première compensation. »

Quels sont les avantages ?

REBECCA PUISSANT : « Le fait que tous les membres du personnel reçoivent leur salaire le même jour et que nous pouvons masquer les

détails des paiements dans les deux cas grâce à l'ajout des codes adéquats. »

MARC BRUYR : « Par le passé, certains employés recevaient leur salaire 2 à 3 jours ouvrables plus tard que les autres. J'étais donc obligé d'anticiper et d'effectuer les paiements un jour plus tôt. Aujourd'hui, cela n'est plus nécessaire et tous les employés de la Ville reçoivent leur salaire le même jour, peu importe l'organisme financier dont ils sont clients. »

Depuis quand utilisez-vous ce service ?

JOKE TIMPERMAN : « Depuis environ six mois. Notre service du personnel avait reçu un mailing de Belfius à ce sujet et nous avait proposé de l'utiliser. L'idée nous a paru bonne. Le service du personnel s'est alors renseigné chez Belfius sur la manière dont la solution devait être intégrée, et le fournisseur de notre logiciel a procédé aux adaptations nécessaires. »

Comptes charnières

Vous percevez régulièrement un grand nombre de montants, et vous n'y voyez, dès lors, plus très clair dans votre compte à vue ? Vous pouvez alors opter pour recevoir les paiements sur un compte charnière, une solutions exclusive et gratuite. Grâce à l'usage de ce compte charnière, à la fin de chaque jour ouvrable bancaire, ils sont versés en un seul montant sur le compte à vue. Vous avez ainsi, d'une part, un aperçu détaillé de vos revenus sur le compte charnière, et, d'autre part, le montant global journalier sur votre compte à vue.

Utilisé par : Stedelijk Ziekenhuis Roeselare et la Ville de Namur

Comment utilisez-vous ce compte ?

JOKE TIMPERMAN : « Tous les paiements de nos patients arrivent sur notre compte charnière. Et nous recevons chaque jour un aperçu de tous les mouvements réalisés sur ce dernier, y compris le virement du total, dans un extrait journalier codifié (CODA). Les paiements avec une communication structurée sur le compte charnière sont automatiquement comptabilisés dans notre logiciel comptable. »

Quels sont les avantages de ce compte ?

JOKE TIMPERMAN : « Nous ne devons plus traiter manuellement les factures avec une communication structurée. Par ailleurs, nous disposons toujours d'un aperçu détaillé de nos revenus. Et nous avons aussi moins de discussions : lorsque des personnes nous affirment déjà avoir payé une facture, nous pouvons le vérifier en ligne, même si le paiement n'a pas encore été traité dans la comptabilité. »

MARC BRUYR : « Les recettes qui sont accompagnées d'une communication structurée sont immédiatement intégrées dans la comptabilité sans qu'il y ait de manipulations à effectuer. C'est à la fois plus sûr et plus efficace. »

SEPA Direct Debit

Il s'agit d'un moyen standardisé d'encaisser automatiquement des montants de facture en EUR au sein de la zone SEPA (Single Euro Payments Area ou marché de paiement européen unifié). Le 1^{er} février 2014, SEPA Direct Debit remplacera définitivement notre système de domiciliation nationale DOM80. Grâce à SEPA Direct Debit, le créancier reçoit sur son compte le montant de la domiciliation le jour qui suit le recouvrement par la banque, quel que soit le

pays de la zone SEPA où l'opération a eu lieu. De plus, le système peut servir aussi bien pour des encaissements uniques que récurrents.

Utilisé par : Stedelijk Ziekenhuis Roeselare

Vous passez actuellement à SEPA Direct Debit. Comment la migration se déroule-t-elle ?

REBECCA PUISSANT : « Il y a un an déjà, Belfius nous proposait la conversion. L'idée nous a d'emblée séduits, mais un tel changement ne se fait évidemment pas d'un simple claquement de doigts. Le centre informatique avec lequel nous collaborons devait par exemple encore adapter notre software.

Un collaborateur de Belfius nous aide dans ce passage des domiciliations DOM80 à SEPA Direct Debit.

D'ici deux mois environ, nous devrions être en mesure de transmettre manuellement des ordres de domiciliation SEPA. Lorsque notre logiciel comptable aura été entièrement adapté, nous pourrions passer à une transmission automatique. »



« Aujourd'hui, tous les employés de la ville reçoivent leur salaire le même jour, peu importe l'organisme financier dont ils sont clients.

MARC BRUYR, RECEVEUR COMMUNAL, VILLE DE NAMUR



PAS ENCORE PASSÉ À SEPA DIRECT DEBIT ?

Comptez sur Belfius pour un accompagnement personnalisé lors de l'introduction du nouveau système de domiciliation dans votre organisation. Prenez dès à présent contact avec votre chargé de relations !

“ L'automatisation des extraits réduit le nombre de manipulations humaines et facilite donc les procédures avec l'avantage de limiter le nombre d'erreurs.



**SUIVI EN LIGNE
DES TRANSACTIONS
EFFECTUÉES VIA
DES TERMINAUX
DE PAIEMENT**

Belfius permet aux communes d'accéder à l'Extranet d'Atos Worldline, leader européen des transactions électroniques. Un service grâce auquel elles peuvent, entre autres, suivre en ligne les opérations exécutées sur leurs différents terminaux de paiement.

Intéressant pour votre commune ? Contactez votre chargé de relations.

Quels seront les avantages ?

JOKE TIMPERMAN : « Nous recevrons notre argent plus rapidement. Et la domiciliation pour recouvrement unique sera intéressante lorsque nous accueillerons des patients étrangers. Lors de leur sortie, nous leur ferons signer un mandat pour une domiciliation unique. S'ils ne paient pas la facture une fois de retour chez eux, à l'étranger, nous pourrions procéder à un recouvrement direct. En effet, il est plus difficile de les contacter en cas de problèmes de paiement. »

Reporting compatible avec SEPA

Nos extraits journaliers codifiés, qui contiennent tous les mouvements sur vos comptes pendant un jour comptable, peuvent être lus automatiquement par un logiciel comptable. Ces extraits se présentent sous différents formats : CODA, dont la première version n'est pas compatible avec SEPA, contrairement à la seconde, et XML, le format de l'avenir et la norme internationale par excellence.

Utilisé par : la Ville de Namur

Quel format d'extraits journaliers codés utilisez-vous actuellement ?

MARC BRUYR : « Pour l'instant, nous utilisons encore la version 1 de CODA mais nous comptons passer à la version 2 dans le cadre de la migration vers SEPA. Nous comptons sur Belfius qui nous offrira le support nécessaire afin que tout se passe correctement d'ici la date butoir, en février 2014. »

Quels sont les avantages ?

« L'automatisation des extraits réduit le nombre de manipulations humaines et facilite donc les procédures avec l'avantage de limiter le nombre d'erreurs. Enfin, l'atout supplémentaire de la version 2 de CODA est évidemment qu'elle est compatible avec SEPA. »

Terminaux de paiement et Pay Button

Un terminal de paiement permet à vos clients de régler leurs paiements avec leur carte bancaire. Vous voulez leur permettre d'effectuer leurs paiements en ligne ? Le Pay Button est la solution idéale pour vous. Quelle que soit la solution que vous choisissez, nous vous offrons en tout cas un accompagnement approprié.

Utilisé par : Stedelijk Ziekenhuis Roeselare et la Ville de Namur

Utilisez-vous des terminaux de paiement ou le Belfius Pay Button ?

REBECCA PUISSANT : « Nous utilisons des terminaux de paiement dans la cafétéria de notre hôpital. Mais aussi à la caisse. Bon nombre de patients y règlent encore leur facture au lieu d'effectuer un virement. »

Quels sont les avantages ?

REBECCA PUISSANT : « Nous détenons moins de liquidités à l'hôpital. C'est non seulement plus sûr, mais cela nous épargne aussi des frais, puisque nous devons nous rendre moins souvent à l'agence Belfius pour y déposer de l'argent. »

MARC BRUYR : « L'avantage principal des terminaux de paiement c'est en effet de réduire au maximum les manipulations d'argent et donc tous les risques que cela représente. »



EN COLLABORATION AVEC ATOS WORLDLINE, NOUS VOUS PROPOSONS LE BELFIUS PAY PACK :

Un terminal de paiement fiable à un prix avantageux assorti d'un compte à vue Belfius.



« Nous utilisons des terminaux de paiement dans la cafétéria de notre hôpital. Mais aussi à la caisse. Bon nombre de patients y règlent encore leur facture au lieu d'effectuer un virement. »

REBECCA PUISSANT, RESPONSABLE DU SERVICE FINANCES, STEDELIJK ZIEKENHUIS ROESELARE

Cartes

Belfius propose une gamme étendue de cartes bancaires : des cartes de débit pour les opérations bancaires de tous les jours, des cartes de crédit pour des paiements internationaux et en ligne, des cartes prépayées permettant aux institutions sociales de verser des allocations à des personnes qui ne possèdent pas de compte en banque et des cartes déposant pour le dépôt de liquidités dans un appareil automatique d'une agence Belfius.

Utilisé par : Stedelijk Ziekenhuis Roeselare et la Ville de Namur

Quelles cartes utilisez-vous ?

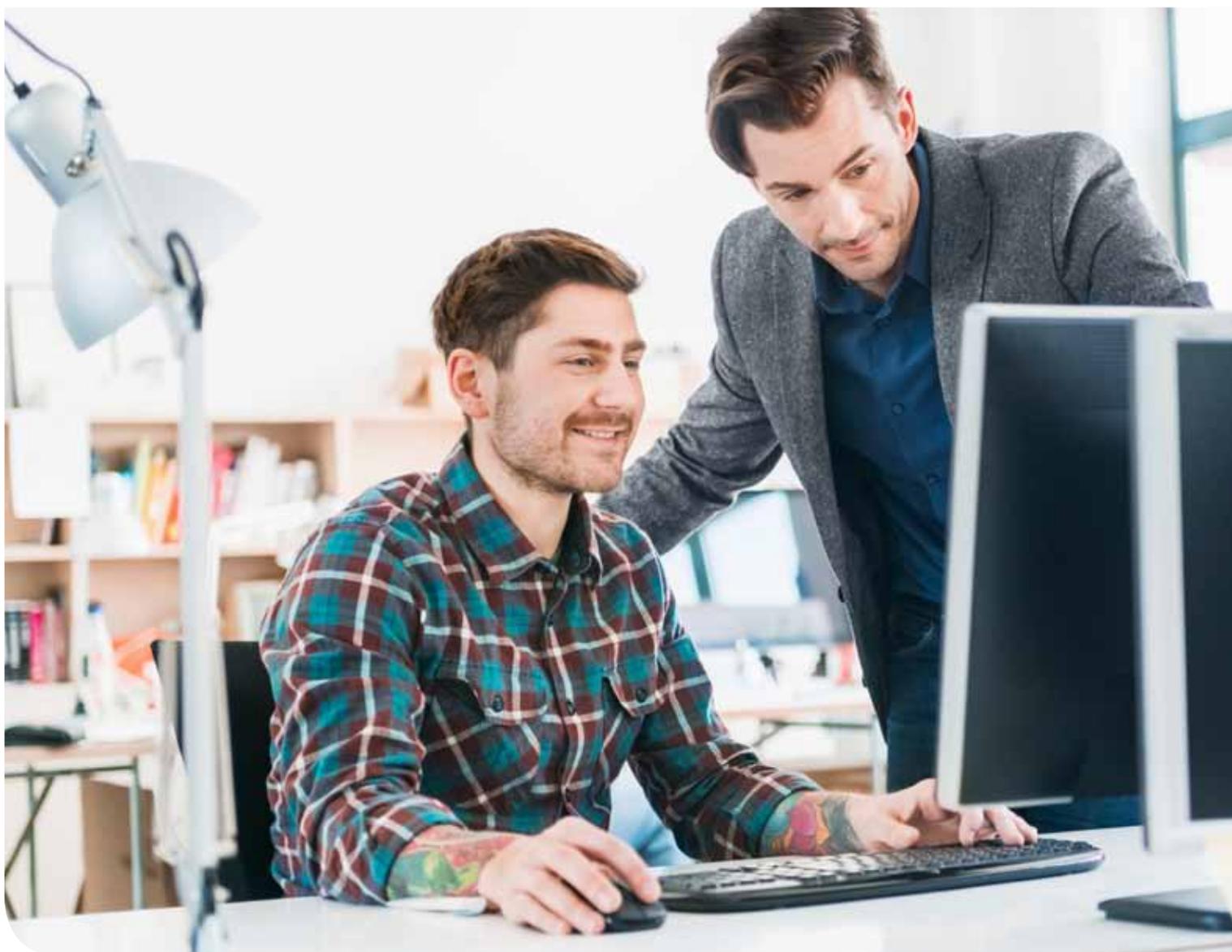
REBECCA PUISSANT : « Nous utilisons uniquement les cartes déposant gratuites, pour déposer des liquidités sur nos comptes. Cet argent provient de la cafétéria, des machines automatiques du parking et des distributeurs de boissons... En revanche, nous n'avons pas de cartes permettant de payer ou de retirer de l'argent, parce nous ne devons presque jamais faire ce type d'opération. »

MARC BRUYR : « Pour des raisons de sécurité, nous n'avons que quelques cartes de débit en circulation. Je dispose aussi d'une carte Visa pour la Ville, qui permet notamment au service informatique de bénéficier de prix intéressants lorsqu'ils passent des commandes en ligne. Et nous avons enfin quelques cartes déposant. »

i

NOTRE OFFRE DE SOLUTIONS FINANCIÈRES MODERNES VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé de relations ou surfez sur www.belfius.be.



Envolez-vous avec Belfius !

Belfius et Asco Industries :
l'histoire d'une réussite

ASCO INDUSTRIES EN CHIFFRES

- Chiffre d'affaires
d'Asco Industries SA
fin 2012 :
environ 230 millions
d'euros.
- Chiffre d'affaires
d'Asco Group fin
2012 :
285 millions d'euros.
- Nombre de travailleurs
chez Asco Group :
environ 1 330 (dont
1 040 à Zaventem).

Plus de **500**
millions d'euros

C'est la somme accordée par Belfius en crédits à long terme à des moyennes et grandes entreprises belges au cours des quatre premiers mois de 2013. Nous soutenons l'activité économique !



Vous avez dit crise ? Chez Asco Industries, le constructeur de pièces détachées pour le secteur aéronautique basé à Zaventem, on ne connaît pas le sens de ce mot. Au contraire, ce secteur connaît actuellement une conjoncture favorable et l'entreprise, soutenue par Belfius, est en plein essor. Jo Maes, CFO d'Asco Industries, et Mario De Vry, directeur de zone chez Belfius et responsable du secteur Brabant-Bruxelles, commentent leur collaboration.

Belfius entend se profiler comme une banque de relations ancrée localement qui génère une valeur ajoutée au niveau sociétal. Ce principe fait de Belfius une banque qui transforme l'épargne en oxygène pour l'économie nationale en accordant des crédits aux entreprises ancrées en Belgique. « Les entreprises qui ont leur centre de décision en Belgique, dont le management est de ce fait accessible et qui, en plus, emploient du personnel dans notre pays », explique Mario De Vry. C'est le cas d'Asco Industries SA et de son groupe international Asco Group.

« Notre entreprise familiale construit des pièces détachées pour le secteur aéronautique depuis 1979. Nous avons d'abord travaillé pour Airbus, puis pour Boeing également (depuis 1995). Cette collaboration a marqué le début de notre croissance. Aujourd'hui, nous fabriquons 3 000 produits. Nous sommes actifs dans le monde entier et nous employons 1 330 personnes, pour la plupart dans notre usine de haute technologie de 44 000 m² à Zaventem, explique Jo Maes, CFO.

Quand Asco Industries et Belfius se sont-elles trouvées ?

JO MAES : « Les relations entre une entreprise et une banque commencent souvent par un financement. Dans notre cas, nous avons besoin d'un financement pour notre implantation au Canada en 2003, d'une valeur de 15 millions de dollars canadiens. Ce fut notre premier pas vers notre internationalisation. »

De quels types de financement avez-vous besoin ?

JO MAES : « Pour chaque contrat, nous devons investir en machines pour la production des pièces détachées. Le type de financement nécessaire dépend évidemment des commandes que nous passons. »

MARIO DE VRY : « Nous examinons à chaque fois la situation ensemble afin de trouver la meilleure solution pour financer la production : combiner, par exemple, un crédit d'investissement, un leasing, etc. »

D'après quels critères choisissez-vous les types de financement ?

JO MAES : « Nous nous basons sur des aspects financiers évidemment, comme les taux d'intérêt, les durées, etc. mais aussi sur la flexibilité : dès que nous avons besoin de liquidités pour l'achat de matériel, il nous faut pouvoir en disposer rapidement. Très rapidement, même, car nous ne voulons investir dans les machines requises que lorsque nous sommes suffisamment sûrs de décrocher le contrat. Les machines que nous employons sont en effet issues de la technologie de pointe. Leur prix est par conséquent très élevé. »

Un grand projet en perspective

Vous envisagez d'entamer sous peu un nouveau programme d'investissement, c'est bien cela ?

JO MAES : « En effet ! Cela va peut-être vous surprendre, mais le secteur aéronautique connaît actuellement une forte conjoncture. La demande en avions est très importante, surtout dans les pays émergents, caractérisés par une prospérité croissante rendant les voyages plus accessibles. Vu les distances, ces voyages s'effectuent d'office en avion.

Étant donné la demande croissante, notre usine à Zaventem tourne à plein régime. Nous allons donc investir au cours des deux prochaines années pour 100 millions d'euros, aussi bien en Belgique qu'aux États-Unis. Pour ce faire, nous recourons en partie à nos liquidités propres, libérées par notre working

99 %

Nous sommes régulièrement confrontés aux risques de change : 99 % des avions sont payés en dollars.

capital management, et en partie à des moyens financiers externes dont les besoins sont actuellement à l'étude. Nous demanderons ensuite à nos partenaires financiers (Belfius, notamment) de nous faire des propositions de financement. »

Il paraît que vous avez également souscrit, il y a peu, un nouveau crédit chez Belfius...

JO MAES : « En effet ! Nous avons renouvelé fin de l'année dernière notre crédit de 2003 pour notre implantation au Canada pour le même montant et la même durée. Nous avons commencé à négocier les conditions de reconduction un an et demi avant l'expiration du crédit précédent. Cela prend plus de temps que vous n' imaginez. »

MARIO DE VRY : « Nous avons dû modeler spécifiquement le crédit pour éviter qu'une partie des intérêts ne soit rejetée fiscalement en raison de la règle de sous-capitalisation. »

Bien plus qu'un simple établissement de crédits

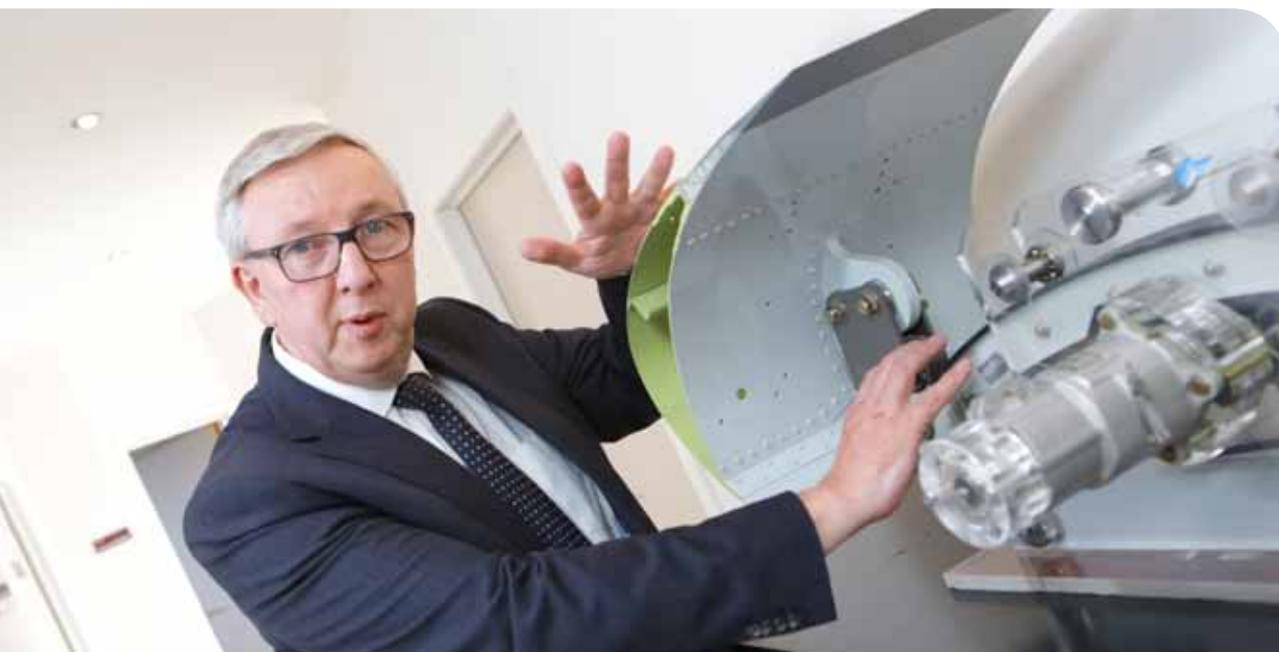
Cela fait longtemps maintenant que vos relations ne se limitent plus au simple octroi de crédits ?

JO MAES : « Exact ! Après notre premier financement consacré à notre implantation au Canada, nos relations se sont étoffées. Chaque marché sur lequel nous devenions actifs avait des caractéristiques spécifiques : une autre réglementation financière, d'autres procédures, d'autres fuseaux horaires. Nous avons donc besoin d'une plus grande diversité de produits bancaires, que nous avons trouvée chez Belfius, entre autres. C'est ainsi que nous avons commencé à élargir notre champ de collaboration pour construire, en fin de compte, une relation basée sur le long terme. »

Mario, quels autres services proposez-vous à Asco Industries, en dehors de l'octroi de crédits ?

MARIO DE VRY : « Nous investissons les éventuels excédents de caisse de l'entreprise. À court ou à plus long terme, en fonction des besoins de l'entreprise. Ces placements sont ensuite gérés de manière dynamique : chaque jour, des spécialistes de chez Asco Industries tentent de trouver avec les spécialistes de notre salle des marchés des moyens de rentabiliser de manière optimale les excédents de caisse dans un climat de taux d'intérêt baissiers. »

JO MAES : « Nous souhaitons faire fructifier nos excédents le plus possible, sans toutefois les immobiliser trop longtemps. En effet, si une augmentation soudaine de la demande nécessite des investissements,



“Cela peut
surprendre,
mais le
secteur de
l’aéronautique
connaît
actuellement
une haute
conjoncture.

“ Nous entretenons le dialogue en permanence avec Belfius, dans tous les domaines. La banque ne peut pas prendre de décision relative à l’octroi d’un crédit sans disposer d’informations sur l’entreprise.

JO MAES,
CFO D’ASCO INDUSTRIES



nous souhaiterions, dans la mesure du possible, pouvoir les financer par nos propres moyens, en recourant le moins possible aux crédits et ce, afin de comprimer les intérêts à payer. »

Belfius vous aide également à limiter la perte financière liée aux risques de change, n’est-ce pas ?

JO MAES : « Tout à fait ! Nous sommes régulièrement confrontés à ces risques : 99 % des avions sont payés en dollars. Or, nos charges locales pour la production en Belgique, par exemple, sont libellées en euros. Nous devons donc changer des dollars en euros au cours le moins désavantageux financièrement pour nous. Nous contactons Belfius tous les jours pour connaître l’évolution du taux de change dollar-euro. »

La formule magique pour une bonne relation

Quel est le secret de votre relation ?

JO MAES : « Pour commencer, l’ouverture et la transparence. Nous entretenons le dialogue en permanence avec Belfius, dans tous les domaines. C’est important : la banque ne peut pas prendre de décision relative à l’octroi d’un crédit sans disposer d’informations sur l’entreprise. »

MARIO DE VRY : « Cette transparence est en effet cruciale pour nous. Et elle ne se limite pas à une remise des comptes annuels (ces informations ne sont pas suffisantes). Les dirigeants et leurs compétences sont des éléments tout aussi importants. Nous souhaitons savoir s’ils sont aptes à prendre les bonnes décisions face à des situations difficiles.

Pour cela, nous devons entretenir un contact permanent avec le client et apprendre à bien le connaître. Tout cela n’est possible qu’en construisant une relation sur le long terme, avec la direction directement et au fil des ans avec les mêmes personnes de part et d’autre, dans la mesure du possible.

Je rencontre également une fois par an Christian Boas, le CEO, pour discuter de la stratégie de l’entreprise pour les années à venir. »

Quels sont les autres éléments qui interviennent dans votre relation ?

JO MAES : « À nouveau, la flexibilité. Nous devons, par exemple, nous accommoder des normes plus strictes qu’applique la banque dans le cadre de l’octroi des crédits, à la suite de la nouvelle réglementation Bâle III. Et inversement, la banque doit nous soutenir, en période favorable mais aussi dans les périodes plus difficiles. C’est possible si nous expliquons clairement pourquoi nous traversons une passe plus sombre.

Notre collaboration est également très souple. Belfius souhaite vraiment participer à notre réussite, ce qui nous permet de déboucher rapidement sur des propositions concrètes. L’efficacité, tel est le maître-mot de cette approche que nous apprécions. »

Enfin, en quoi les produits Belfius font-ils la différence ?

JO MAES : « Les solutions que propose Belfius Banque sont à peu près comparables à celles d’autres institutions financières. Belfius se démarque toutefois sur des points comme la flexibilité, les relations, le tarif, l’approche, etc. »



Pour tout savoir sur le working capital management, surfez sur www.belfius.be (onglet Corporate).



Science et entreprises

innovation conjointe dans le secteur des soins à la personne

Les innovations dans le secteur des soins concourent à améliorer nettement la qualité de vie des aînés et des personnes dépendantes, mais peuvent aussi s'avérer frustrantes ou décevantes si elles se révèlent trop complexes à mettre en pratique. Pour éviter l'échec de la mise sur le marché de leurs innovations, les entreprises font appel au Living & Care Lab, ou LiCalab, une initiative conjointe de la Ville de Turnhout, de Janssen Pharmaceutica et de la Haute École Thomas More. Wim Dewindt, directeur Recherche et Innovation de la HE Thomas More, lève un coin du voile sur le projet.

WIM DEWINDT : « LiCalab est littéralement un "laboratoire vivant", un environnement où les établissements de soins et les entreprises ont notamment l'occasion de tester leurs innovations auprès des utilisateurs finals, à la fois dans leur cadre de vie et dans leur environnement professionnel. C'est par exemple le cas pour les patients en maison de repos et de soins. Grâce au retour d'information de ces utilisateurs et des prestataires de soins, les concepteurs peuvent encore peaufiner leur produit ou service.

Plus les personnes réalisant ce test seront convaincues de la réelle valeur ajoutée de l'innovation, plus la mise sur le marché de cette dernière sera facilitée. Tout d'abord parce que le personnel soignant est plus enclin à juger si tel produit ou service est utile à leurs patients. Mais aussi, bien entendu, parce que l'innovation facilite bel et bien le quotidien des personnes dépendantes. Et enfin, parce qu'il est alors plus facile de convaincre les pouvoirs publics de participer aux coûts. »

Sur quelles innovations dans le domaine des soins LiCalab se concentre-t-il ?

WIM DEWINDT : « Nous privilégions les produits et services qui favorisent et prolongent le maintien à domicile

de la personne, qu'elle reste autonome ou bénéficie d'une aide, pour éviter son placement en maison de soins et de repos. En général, c'est ce que les gens préfèrent. À terme, le maintien à domicile est même la seule solution pour faire face au vieillissement de la population. Une étude réalisée par l'Initerra Institute révèle en effet que si nous persistons à organiser la prise en charge de la population vieillissante comme nous le faisons aujourd'hui, une nouvelle maison de repos devra ouvrir ses portes tous les 15 jours au cours des 20 prochaines années. Ce n'est pas réalisable. »

Votre siège de Turnhout est en passe de devenir un très grand site d'essai. Est-ce exact ?

WIM DEWINDT : « Oui. Aujourd'hui, nous pouvons déjà réaliser des essais au domicile des personnes. Notre communauté pilote compte 25 000 logements dans la région de Turnhout. La Ville de Turnhout aménage aussi en partenariat avec nous un site de 88 000 m² qui abritera notamment 15 logements de pointe et résidences-services. Celles-ci regorgeront d'innovations que nous pourrions évaluer sur place avec l'aide de personnes qui les testeront. Le nouveau site permettra aux entreprises de préparer leurs produits au marché. De grandes entreprises désireuses de tester leurs innovations sur le site viendront aussi installer des filiales



« Nous privilégions les produits et services qui favorisent et prolongent le maintien à domicile de la personne, qu'elle reste autonome ou bénéficie d'une aide. »

WIM DEWINDT, DIRECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION DE LA HE THOMAS MORE

CARTOGRAPHIE DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

LiCalab contribue à la mise au point d'innovations qui nous permettront de relever les défis des évolutions démographiques dans notre pays. Belfius a synthétisé les enjeux financiers que les pouvoirs publics locaux rencontrent dans ce contexte. Découvrez nos fiches sur www.belfius.be/enjeux (fiche 5 Le vieillissement de la population, fiche 11 Les soins aux personnes âgées et les maisons de repos).

dans la région, notamment pour gérer la coordination des essais. C'est en tout cas ce que nous espérons. Ce sera tout bénéfique pour l'économie locale. »

Un autre projet de recherche passionnant est en préparation à Turnhout.

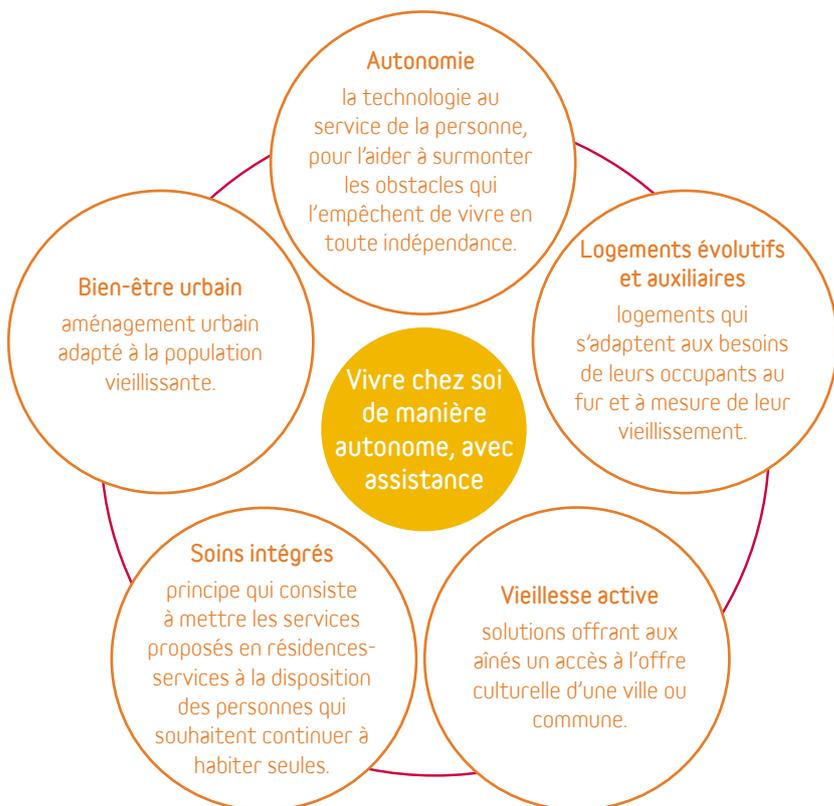
WIM DEWINDT : « C'est exact. Nous voulons suivre les déplacements des seniors, pour connaître leurs habitudes. Ce n'est pas une forme malsaine de voyeurisme (rires). Nous voulons simplement identifier les lieux de la Ville où il est nécessaire de procéder à des aménagements en termes d'équipements pour les personnes âgées. Supposons que beaucoup de seniors se rendent à la bibliothèque le matin, la ville pourra alors installer des bancs ou faire en sorte d'adapter les horaires des transports publics en conséquence. »

Le projet avec bpost a attiré l'attention des médias.

WIM DEWINDT : « C'est exact. bpost veut donner un nouveau souffle à l'ancienne fonction



**QUELLES SOLUTIONS POUR LE MAINTIEN À DOMICILE
LICALAB PERMET-IL DE TESTER ?**



sociale du facteur et faciliter ainsi notamment le quotidien de nos aînés. L'entreprise ne veut plus se contenter d'apporter le courrier, elle veut aussi livrer les courses, reprendre les emballages consignés, et ce, même le soir ou le samedi matin, comme le souhaite le client.

Grâce à l'initiative de bpost, les aides ménagères ou les infirmières à domicile seront délestées des tâches logistiques qui ne font pas partie de leur "cœur de métier" et pourront consacrer plus de temps aux soins de leurs patients. »

Pour s'assurer que ce service innovant présente des avantages pour les personnes dépendantes, bpost a-t-il fait appel à LiCalab ?

WIM DEWINDT : « Tout à fait. En collaboration avec bpost, nous avons élaboré un projet pilote et sélectionné des participants, de 75 à 85 ans, en situation de dépendance. On les a interrogés. Les résultats font l'objet d'une analyse statistique et sont regroupés dans un rapport scientifique sur lequel bpost pourra se baser pour mettre au point son innovation. »

Vous œuvrez à l'échelon local, mais aussi national, voire international.

WIM DEWINDT : « Oui, LiCalab fait partie du réseau européen des Living Labs (ENoLL). De ce fait, nous pouvons, en concertation avec des partenaires internationaux, vérifier si des innovations qui ont fait leurs preuves dans notre pays ont le même potentiel à l'étranger ou déterminer les ajustements à y apporter pour que ce soit le cas.

Souvent, les divergences culturelles empêchent ni plus ni moins l'exportation d'une innovation en soins de santé. Ainsi, aux Pays-Bas, il existe des entreprises qui installent des conteneurs dans votre jardin pour y loger votre mère ou votre père âgé. En général, les maisons néerlandaises sont trop exiguës pour pouvoir accueillir un parent dépendant. En Belgique, c'est encore impensable à l'heure actuelle. »

“ En invitant les utilisateurs finals à tester les innovations dans leur cadre de vie, on augmente les chances de réussite du lancement commercial.

THOMAS MORE : MOTEUR D'INNOVATION



LiCalab est un projet auquel participe activement Thomas More, la principale haute école de Flandre, avec plus de 17 000 étudiants, 1 800 enseignants et 12 sites. L'école est née le 1^{er} octobre 2012 d'une fusion entre la Haute école K.H. Kempen et Lessius Hogescholen à Malines et Anvers. Thomas More a l'ambition d'être le moteur de l'innovation dans les régions où l'école est présente et ailleurs également.

WIM DEWINDT : « En Flandre, les PME sont nombreuses à vouloir innover, mais il se peut qu'elles ne disposent pas des connaissances ou des moyens pour créer un département Innovation. Nous pouvons leur venir en aide, au sein ou non de notre parc scientifique de Geel, un site où nous accompagnons les jeunes pousses innovantes sur la voie du succès. Ces accords de collaboration renforcent simultanément nos formations. Nos étudiants arrivent ainsi bien préparés sur le marché de l'emploi. »

Pourquoi épauler-vous surtout les entreprises de la région ?

WIM DEWINDT : « Nous menons des études sur les innovations aux niveaux régional, national et international, mais nous tenons aussi à ancrer les connaissances engrangées dans les entreprises locales, pour pouvoir créer, dans les régions où nous sommes présents, des emplois attractifs, destinés à des personnes qualifiées. Nous voulons qu'après leurs études universitaires, les jeunes reviennent dans la région qui les a vus grandir et nous voulons garder ceux qui ont étudié sur nos campus afin que les connaissances qu'ils ont acquises participent à la croissance de la région. »



ENVIE DE COLLABORER AVEC LICALAB ?

Envoyez un mail à info@licalab.be, appelez le 014/80.22.29 ou consultez le site www.licalab.be.



60 à 70 %

C'est le pourcentage des innovations dans les soins de santé qui ne passent pas le cap de la commercialisation. Souvent, parce qu'il n'y a pas d'attente ou de besoin correspondant chez les utilisateurs finals.



Nouvelle réglementation pour les marchés publics : qu'y a-t-il au menu ?

Le 1^{er} juillet, la nouvelle réglementation sur les marchés publics entrera en vigueur dans notre pays après avoir nécessité une longue période pour être transcrite dans le droit belge (la loi est datée du 15 juin 2006). La Belgique peut néanmoins se targuer d'une loi ambitieuse permettant de réglementer les marchés en faisant jouer la concurrence entre les participants à des marchés publics, parmi lesquels les institutions financières, et d'apporter plus d'opportunités aux institutions publiques et sociales. En quoi consiste cette loi et que change-t-elle concrètement ? Trois spécialistes chez Belfius Banque, Annick Pierard, Jean-Blaise Dubois et David Vantorre, se penchent sur la question.



“ La loi sur les marchés publics transpose plusieurs directives européennes et règle la manière de conclure un contrat avec les entités issues du secteur public et la majorité de celles issues du secteur social.

JEAN-BLAISE DUBOIS,
JURISTE PUBLIC & SOCIAL
CHEZ BELFIUS BANQUE



“ Un équilibre est à trouver entre la demande et le besoin des entités concernées et ce que les institutions financières peuvent fournir.

Dans quel contexte s'inscrit la nouvelle loi ?

JEAN-BLAISE DUBOIS, JURISTE PUBLIC & SOCIAL CHEZ BELFIUS BANQUE : « La loi sur les marchés publics transpose plusieurs directives européennes et règle la manière de conclure un contrat avec les entités issues du secteur public et de nombreuses entités issues du secteur social. À la différence d'un contrat privé, ceux passés avec les entités publiques et sociales sont réglementés et répondent à un cadre strict. Le but de cette loi est d'organiser, pour tous les marchés passés, une concurrence nationale ou européenne (en fonction de l'importance du marché et selon des seuils définis) et de s'assurer que l'autorité publique conclut toujours le contrat aux conditions les meilleures. En

tant que partenaire privilégié du secteur public et social, nous sommes déjà bien familiarisés avec ce type de réglementation et son application puisque la précédente version de la loi date de 1993 et est en vigueur depuis une quinzaine d'années pour les entités publiques. Mais la réforme qui sera effective dès le mois de juillet n'en est pas moins conséquente puisqu'elle apporte son lot de nouveautés notamment de par l'élargissement de son champ d'application aux institutions du secteur social.»

DAVID VANTORRE, JURISTE PUBLIC & SOCIAL CHEZ BELFIUS BANQUE : « En fait, la loi existe depuis 2006 mais il a fallu attendre des années pour l'élaboration des arrêtés d'exécution qui reprennent toutes les modalités et procédures. À ce niveau-là, la Belgique a été ambitieuse en étant

“**Tout ce processus nécessite beaucoup de rigueur de part et d'autre.**”

très complète et en allant plus loin, sur certains points, que les directives européennes qui sont à la source de cette loi. Bien que tardive par rapport au reste de l'Europe, elle entrera finalement en vigueur au 1^{er} juillet 2013 (conformément à l'arrêté royal du 2 juin 2013). Tous les marchés publiés après cette date seront donc soumis au nouveau cadre légal. »

Que change-t-elle ?

ANNICK PIERARD, SALES & PRODUCT MANAGER CHEZ BELFIUS BANQUE : « L'une des grandes nouveautés, c'est que le secteur social y sera désormais soumis. Cela représente une nouvelle manière de travailler pour ce secteur car un nouveau cadre légal est d'application avec lequel la plupart de ces institutions ne sont pas familières. »

JEAN-BLAISE DUBOIS : « Ce n'est pas une révolution pour les institutions publiques qui sont déjà coutumières de cette législation et de ces procédures et pour qui les changements engendrés sont de moindre importance. Elles vont pouvoir continuer à travailler avec des procédures auxquelles elles sont habituées. »

DAVID VANTORRE : « La loi apporte aussi plus de flexibilité en ce qui concerne le déroulement et le lancement des marchés. Elle fixe de nouvelles procédures et des nouvelles techniques d'attribution et prévoit également les marchés électroniques. Ces procédures électroniques, sans être encore obligatoires, deviendront certainement importantes à l'avenir pour le secteur public et social dans le cadre de la simplification administrative. Désormais, il y a donc en théorie plus de possibilités pour les entités concernées d'opter pour ce qui leur convient. Il y a notamment des procédures telles que le système d'acquisition dynamique ou l'enchère électronique pour les biens d'usage courant. »

Comment fonctionneront les marchés publics à partir du 1^{er} juillet et plus précisément les marchés d'emprunt ?

ANNICK PIERARD : « Le processus reste similaire dans ses grandes lignes. L'entité concernée publie un avis de marché. Elle élabore son cahier de charges dans lequel elle décrit son besoin et les modalités du marché et définit les critères de sélection et d'attribution ainsi que leur pondération. L'organisme financier effectue alors une analyse de sa demande, article par article, et élabore une offre correspondante et conforme au cahier des charges. »

JEAN-BLAISE DUBOIS : « Au travers de son cahier spécial des charges l'entité fixe les règles sur la base desquelles les institutions financières doivent composer leur offre. Mais il faut en même temps que la demande reste bancable. »

ANNICK PIERARD : « Un équilibre est à trouver entre la demande et le besoin des entités concernées et ce que les institutions financières peuvent fournir. »

JEAN-BLAISE DUBOIS : « Tout ce processus nécessite beaucoup de rigueur de part et d'autre. Mais il s'agit d'une opportunité de pouvoir remettre des offres à des institutions publiques ou sociales et de devenir éventuellement leur partenaire. Et en même temps, c'est un challenge par rapport à celles dont nous sommes déjà



“**Cette nouvelle loi est une évolution positive parce qu'elle permet de mettre en place une concurrence saine et cadrée qui est profitable pour les institutions publiques et sociales.**”

**ANNICK PIERARD,
SALES & PRODUCT MANAGER
CHEZ BELFIUS BANQUE**



le banquier de référence ou qui étaient déjà soumises à cette législation puisque nous devons pouvoir rester le plus concurrentiel possible. »

Qu'en est-il des délais liés à la procédure ?

ANNICK PIERARD : « Le processus est assez long en raison des nombreuses étapes à respecter entre la publication de l'avis de marché et l'attribution effective du marché. Pour les organisations Social Profit cela représente un changement puisque aujourd'hui, sans cette mise en concurrence obligatoire, une simple demande se concrétise sur un délai relativement court, moyennant un comité de crédit au sein de la banque et une approbation par le client au cours d'un conseil d'administration éventuel. Toutes ces nouvelles procédures impliquent donc un certain délai. »

DAVID VANTORRE : « Cela s'explique en partie par le fait qu'il faut laisser un délai minimum de 52 jours pour l'introduction des offres dans le cadre des marchés européens et que le délai d'engagement de l'offre peut parfois aller jusqu'à trois mois. »

ANNICK PIERARD : « Il existe cependant des moyens et alternatives pour optimiser ces procédures, par exemple, rassembler en un seul marché les besoins de financement d'une année entière. »

Que peuvent attendre les institutions publiques et sociales de la part de Belfius Banque ?

ANNICK PIERARD : « Cette nouvelle loi est une évolution positive parce qu'elle permet de mettre en place une concurrence saine et cadrée qui est profitable pour les institutions publiques et sociales. Par rapport à Belfius, ces dernières peuvent s'attendre à une totale continuité, à savoir : un soutien et un partenariat fidèle. Nous connaissons et maîtrisons ce domaine. »

DAVID VANTORRE : « D'autant plus que nous continuons de nous spécialiser dans les spécificités des différentes entités qu'elles soient sectorielles, comptables, juridiques ou autres et que nous continuerons à investir dans ce sens avec les services juridiques, le marketing, le back-office et les équipes de chargés de relations spécialisés qui connaissent les procédures. »

JEAN-BLAISE DUBOIS : « Belfius a toujours voulu être présent et répondre aux besoins des institutions publiques et sociales. Aujourd'hui, notre volonté reste identique : demeurer leur partenaire privilégié dans leurs marchés publics à venir, conformément à la nouvelle réglementation. »

« La loi fixe de nouvelles procédures et des nouvelles techniques d'attribution et prévoit également les marchés électroniques. »

DAVID VANTORRE,
JURISTE PUBLIC
& SOCIAL CHEZ
BELFIUS BANQUE



La nouvelle législation sur les marchés publics n'est pas sans conséquences sur les entreprises fournisseurs du secteur public et social. Nous ne manquerons pas de nous pencher sur cette problématique dans un de nos prochains numéros.



Les enjeux de la législature locale 2013-2018

La législature communale et provinciale 2013-2018 s’amorce dans un contexte financier particulièrement tendu. En 2012 déjà, 63 % des communes belges présentaient un budget déficitaire à l’exercice propre.

L’enjeu majeur pour les nouveaux collèges consistera donc à assurer l’adéquation nécessaire entre l’offre d’un service public de qualité et une gestion financière rigoureuse, destinée à en assurer la pérennité. Un enjeu de taille.

Dans les faits, ce défi majeur constitue la synthèse de plusieurs tendances, réformes et phénomènes, que Belfius Banque a souhaité cartographier dans sa publication *Enjeux financiers de la législature communale 2013-2018*.

Vocation de l’étude de Belfius

L’objectif premier de cette publication est de faire le point sur les enjeux qui impacteront la politique locale dans les années à venir et qui sortiront des effets durables.

Un document particulièrement utile pour les nouveaux collèges qui mettront au point, au début de cette nouvelle législature, leurs stratégies pour les années à venir et qui tiendront compte, en plus du contexte particulier à leur administration, des conséquences financières de tendances qui se développent à un niveau plus global.

Un instrument de travail synthétique et pratique

Dans la brochure, nous avons regroupé les enjeux concernés en trois catégories qui tiennent compte de leur incidence sur les finances locales.

La première catégorie concerne les réformes et tendances qui influencent directement ou indirectement les mécanismes de financement des pouvoirs locaux. Ceux-ci se retrouvent alors face à des défis particuliers dans leur effort d’assurer un **financement** stable et pérenne de leur budget, que ce soit au travers de la fiscalité locale, via les recettes de fonds ou les revenus issus de leurs prestations propres ou de la valorisation de leur patrimoine.

À l’opposé, un certain nombre de phénomènes contribueront à augmenter la pression sur les budgets de **dépenses**, tels que la réforme du système de financement des pensions des agents locaux, la réforme des services de secours ou encore l’accroissement des charges sociales portées par les CPAS.

Enfin, dans la troisième catégorie d’enjeux, on retiendra une série de facteurs d’influence plus généraux ou faisant partie du **contexte social et économique** qui caractérise la gestion locale. Citons par exemple l’impact pour les pouvoirs locaux des efforts à consentir par le secteur public belge dans le cadre du pacte de stabilité budgétaire européen et les effets - à plusieurs niveaux - du vieillissement de la population.

Chacun de ces thèmes est développé sous forme d’une fiche synthétique qui reprend, outre le développement de l’enjeu en question, l’état de la législation en vigueur, le phasage prévu des réformes, une identification des incidences financières et des sources d’information complémentaires.

Une stratégie locale à long terme

À la lecture du dossier, force est de constater que les défis sont nombreux et de taille. Cependant, la majorité de leurs effets se fera ressentir progressivement, permettant ainsi la mise en place d’une stratégie locale appropriée qui se déclinera, elle aussi, au fil du temps.

En ce début de législature, de nouveaux outils de gestion sont en cours de mise en place, tels le Plan Stratégique Transversal en Wallonie ou le Beleids- en Beheerscyclus en Flandre. Ceux-ci permettent d’accompagner l’instauration des politiques locales et, sur plusieurs années, de plans d’actions ciblés et adaptés aux problématiques identifiées tout en conservant une vision d’ensemble sur les grandes lignes stratégiques.

Belfius Banque souhaite appuyer cette liaison, essentielle dans la prévision des politiques d’avenir, entre la gestion locale et les finances. C’est

LES ENJEUX DE LA NOUVELLE LÉGISLATURE

Facteurs environnementaux

- Contexte macroéconomique
- Pacte de stabilité budgétaire et normes SEC95
- Réformes du droit communal et nouvelle gouvernance
- Vieillesse de la population
- Développement durable

Recettes

- Le pouvoir fiscal des communes
- Évolution du Fonds des communes et des subsides
- Les recettes propres des communes

Dépenses

- Réforme des pensions du personnel statutaire
- Réforme des services incendie
- Services aux personnes âgées et maisons de repos
- Croissance des dépenses en faveur de l’aide sociale (CPAS)
- Égouttage et épuration des eaux
- Gestion des déchets
- Capacités d’investissements des communes



“ Cette publication est un document particulièrement utile pour les nouveaux collègues qui mettront au point leurs stratégies pour les années à venir.

dans ce but que nous publions ce dossier *Enjeux* mais également que nous faisons le lien entre les thèmes abordés et l'évolution des finances locales ou que nous détaillons les effets du vieillissement de la population pour les pouvoirs locaux, au moyen d'analyses développées par ailleurs.

C'est - entre autres - par le biais de ces publications que Belfius Banque donne corps à sa volonté d'investir en permanence dans la connaissance et la maîtrise du contexte dans lequel les pouvoirs locaux opèrent et les soutient dans la mise en place de leurs politiques d'avenir.

Des tendances déjà anticipées dans la pratique

Les enjeux développés dans la brochure ne sont plus une découverte pour tout le monde.

En amont des élections communales et provinciales d'octobre dernier, Belfius Banque avait publié une série spéciale du magazine *Contact* qui donnait la parole à de nombreux acteurs de terrain, sur les défis de la nouvelle législature.

EN SAVOIR PLUS ?

Votre chargé de relations se fera un plaisir de vous remettre la publication *Enjeux financiers de la législature communale 2013-2018* en mains propres et d'en débattre avec vous, à la lumière des évolutions financières de votre administration et de votre stratégie financière pour les années à venir.

La brochure est également téléchargeable à l'adresse suivante : www.belfius.be/enjeux.

La série complète de *Contact - Spécial Élections* est, quant à elle, consultable sur www.belfius.be > *Public & Social* > *Notre expertise* > *Belfius Contact*.

Force est de constater que certains enjeux étaient déjà alors non seulement identifiés, mais également traduits dans la politique locale - tel que cela apparaît à la lecture de ces quelques extraits :

→ **Sur l'accroissement de la pauvreté** : « Le coût de l'augmentation de la pauvreté n'est pas seulement un coût lié aux personnes elles-mêmes. Cette situation induit aussi une augmentation des charges de personnel social et des charges liées à l'infrastructure. Plus de personnes à aider, c'est plus d'assistants sociaux, donc plus de bureaux pour accueillir ces personnes, donc un coût énergétique supérieur, et ainsi de suite... » **Yvan Mayeur**, Président du CPAS de Bruxelles.

→ **En termes de gouvernance** : « Le collège a décidé d'attribuer un article budgétaire à certains membres du personnel - le plus souvent des chefs de service -, afin de les responsabiliser. Nous avons également mis en place une réunion mensuelle des chefs de service dans le but d'augmenter les interactions, de réduire les doublons au niveau des prestations et de mieux développer des projets transversaux. » **Pierre Huart**, Bourgmestre de Nivelles.

→ **Sur le vieillissement de la population** : « Nous distinguons trois manières pour un CPAS d'y apporter sa contribution. La première consiste à garantir la mobilité des personnes âgées - notamment grâce à une Centrale des moins-mobiles, et à l'enthousiasme de personnes bénévoles, ce qui aide à lutter contre l'isolement. La deuxième consiste à développer des centres de services. Enfin, troisième possibilité pour un CPAS : suivre la situation en matière de logement, et prévoir, par exemple, un accueil temporaire dans une résidence-services. » **Koen Anciaux**, Président du CPAS de Malines.

Réalisation d'un «Éco-quartier» à Hermalle-sous-Huy



7 février 2013

BEST FINANCE TEAM de l'année

Le 7 février dernier s'est tenue la cérémonie d'awards de la « Best Finance Team de l'année ».

Il s'agit d'un événement majeur en Belgique pour les CFO et leurs équipes, sponsorisé, entre autres, par Belfius.

Cette cérémonie récompense les efforts fournis par les divisions financières en termes de créativité, innovation, efficacité et professionnalisme. Au total, cinq awards ont été remis dans les catégories suivantes :

- Best Finance Team, catégorie grandes entreprises : **eni gas & power SA/NV**
- Best Finance Team, catégorie moyennes entreprises : **Armonea**
- Best Finance Team, catégorie non-profit : **ZNA (réseau des hôpitaux anversois)**
- Best Finance Team, catégorie best practice : **Vandemoortele**
- Best Finance Team, catégorie « community » : **Melexis**

L'Éco-quartier de la « Fontaine Saint-Jean », une initiative de la Régie communale autonome d'Engis, prévoit la construction de 153 logements et d'une crèche de 21 lits.

Ce projet est réalisé sous forme de partenariat Public-Privé et respecte des grands axes fondant le développement durable.

Situé dans un site verdoyant, le quartier s'articule autour d'une place centrale qui constitue le principal lieu de rencontre pour

ses habitants. Desservies par différentes circulations de mobilité douce (zones 30, piétons, pistes cyclables, espaces partagés) les différentes parties du quartier assurent une mixité sociale et générationnelle par la diversité des types de logements proposés.

Ce projet, innovant de par son concept, a été financé par Belfius qui est également le promoteur immobilier. La première pierre a été posée le 7 juin dernier.



© ARTAU s.c.r.l

Vous voulez plus d'info ?
surfez sur www.b2eco.be et
www.fontainesaintjean.be



© ARTAU s.c.r.l

Comptabilité et gestion des CPAS

Tome I - Le budget

Ces dernières années, les CPAS ont été confrontés à bon nombre de réformes mettant en place de nouveaux outils de gestion et de management.

Pour pouvoir mettre en pratique ces nouveaux outils, le contrat d'objectif devra notamment identifier les moyens disponibles et les ressources financières nécessaires à prévoir dans le futur budget du CPAS.

Plus que jamais donc, une bonne connaissance des finesses de la comptabilité et de la gestion des CPAS s'impose.

Dans ce cadre s'inscrit l'ouvrage de référence *Comptabilité et gestion des CPAS*. Traitant du budget à partir de la nouvelle réforme des grades légaux, il a pour objectif

d'être un outil aussi pratique que possible, formulant des réponses claires et concises aux différentes questions clés, telles que :

→ **Quels sont les différents éléments qu'on retrouve dans le budget du CPAS ?**

→ **Quelles sont les règles budgétaires à respecter ?**

→ **Quels sont les acteurs qui interviennent ?**

Ainsi sont développés les fonctions et les structures, les principes budgétaires, les modes de financement, les fonds de réserve et les provisions, les ajustements internes, les modifications budgétaires et le rôle de chacun, de l'élaboration du budget jusqu'à son exécution.



Le livre est disponible au prix de 149 euros.
Plus d'infos sur le site www.vandenbroele.be



Jean-Pierre Focquet, receveur du CPAS de Braine-l'Alleud, a été receveur régional, formateur au ministère des Finances, auditeur externe chez Price Waterhouse et chargé d'étude pour la Commission européenne. Il a également, pendant plusieurs années, assuré la présidence de la Fédération royale des receveurs communaux et CPAS de Belgique. Économiste et agrégé de l'enseignement supérieur, il a dispensé de nombreuses formations, principalement en nouvelle comptabilité communale et en gestion des CPAS.

RÉDUISEZ vos besoins en fonds de roulement



- Négocier des délais de paiement avec des fournisseurs.
- Octroyer des crédits client.
- Garder vos stocks sous contrôle.

Votre organisation est confrontée au quotidien à ces défis qui impactent de manière fondamentale votre position de liquidité ? Chez Belfius, nous voulons vous aider à optimiser votre besoin en fonds de roulement !

En collaboration avec des partenaires experts (TriFinance, Graydon et X-stra) dans le domaine, nous vous proposons un dossier web contenant des simulateurs et des solutions. Ce dossier a également été enrichi de quatre White Papers :

1. Working Capital Management ou la gestion du fonds de roulement en tant que stratégie
2. Cash & Treasury Management ou la gestion des liquidités et de la trésorerie
3. Credit Management ou la gestion de crédits client et des débiteurs
4. Purchase & Inventory Management ou la gestion des achats et des stocks.



Intéressé ?
Rendez-vous sur www.belfius.be/workingcapitalmanagement pour découvrir le dossier web où vous pourrez télécharger gratuitement les quatre white papers.



Follow us on [facebook.com/Belfius](https://www.facebook.com/Belfius)

twitter.com/Belfius

Find us on [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/Belfius)